

L'informatisation au service du contrôle fiscal

SYNTHESE ATELIER 1

Thème N°1

L'INFORMATISATION AU SERVICE DE LA GESTION

Président : M. Boubacar Biro DIALLO (GUINEE)

Rapporteur : M. Etsri W. Kodjo AKOLLY (TOGO), M. Mathiam THIOUB (SENEGAL)

Participants :

Pays	Délégués	Grade/Fonction
BENIN	M. Guillaume Epiphane AGOSSOU	Chef de la Brigade d'Enquêtes fiscales
BURKINA FASO	Mme Alice HENRY ZANGO	Directrice des Vérifications et des Enquêtes
DJIBOUTI	M. Ahmed ABDOURAHMAN EGUEH	Sous-Directeur du Contrôle fiscal
GABON	M. Pascal OGOWE SIFFON	Chef de Brigade de Contrôle fiscal
GUINEE	M. Boubacar Biro DIALLO	Chef de Division Contrôle fiscal du Service des grandes Entreprises
HAITI	M. Jean Baptiste Clarck NEPTUNE	Directeur général des Impôts
MAROC	M. Mohammed Abdessamad GUENOUN	Chef du Service régional des Vérifications à la DRI d'El Jadida
SENEGAL	M. Mathiam THIOUB	Inspecteur à la Direction des Vérifications et des Enquêtes fiscales
TOGO	M. Etsri W. Kodjo AKOLLY	Directeur de l'Informatique

Les principales idées à développer (plan indicatif, non exhaustif) :

1- l'organisation des services de base.

- comment sont gérés les dossiers fiscaux ?

Les dossiers fiscaux sont gérés à la fois de façon manuelle et automatique. Dans presque tous les pays, un service de gestion de la documentation est tenu au niveau des structures opérationnelles pour le classement manuel des dossiers (ORDOC).

Au niveau de l'informatique, les prises en charges sont enregistrées dans les bases de données à travers des logiciels de gestion.

Des débats, il ressort :

- ❖ Une gestion par segmentation des entreprises selon les critères de Chiffre d'Affaires (la plupart des pays) ou selon le statut juridique (cas du Maroc).

Des organisations qui sont articulées autour des structures dédiées aux :

- grandes entreprises ;
 - moyennes entreprises ;
 - petites entreprises.
 - ❖ L'existence d'un identifiant unique.
 - ❖ Utilisation d'un logiciel de gestion intégré. On note au MAROC, le développement des téléservices, l'utilisation de l'intranet, l'interconnexion des services à l'échelle régionale, l'existence d'outils d'analyse du risque, du GED, et d'outils d'aide à la décision, l'existence de service de messagerie, des outils de vérification des comptabilités informatisées. Au SENEGAL, le logiciel SYGTAS, fait également référence.
- quelle est la meilleure organisation dans un contexte de gestion informatisée ?
 - ❖ Segmentation de la population fiscale suivant des critères prédéfinis.
 - ❖ Existence d'un identifiant unique.
 - ❖ Centralisation, gestion unifiée et mises à jour du système d'information ainsi que de son aspect sécuritaire.

2- impacts d'une bonne gestion sur le contrôle.

- comment l'immatriculation des entreprises est connue des services de base ?
 - ❖ Par le biais du guichet unique qui est mis en place dans la plupart des pays.
- quel est l'intérêt d'un numéro unique d'identifiant fiscal ?
 - ❖ L'identifiant unique permet le partage et l'échange des informations par toutes les administrations.

- comment suivre les changements d'adresse des personnes physiques et morales ?
 - ❖ Dans tous les pays la loi impose aux contribuables d'informer l'administration fiscale sur tout changement d'adresses. Par exemple au Togo la Carte Opérateur Economique annuellement renouvelable, oblige le contribuable à informer l'administration de tout changement intervenu.

3- la relance des défallants.

- comment fonctionne le dispositif de relance ?
 - ❖ Périodiquement, le système détecte les défallants déclaratifs, qui sont relancés par des procédures automatisées.
- quel est le dispositif de taxation ou/et de sanction des défallants ?
 - ❖ Taxation d'office (TO) après mise en demeure
- quels sont les avantages d'une relance automatisée ?
 - ❖ Rapidité, exhaustivité, objectivité, impartialité.

4- les effets d'une informatisation de la gestion.

- en quoi l'informatisation améliore le service rendu à l'utilisateur ?
 - ❖ Simplification, rapidité, efficacité, gain de temps, amélioration de partenariat, sécurisation des recettes.
- les impacts sur les agents (procédures, organisation, méthodes de travail...) ?
 - ❖ Meilleure productivité et rendement, optimisation du temps de travail, efficacité, facilité de contrôle par la hiérarchie ; échange et acheminement de l'information en temps réel.

5- suggestions et recommandations.

L'atelier recommande :

- la mise en place de structures permettant la répartition des tâches selon des processus métiers à savoirs : Assiette, Contrôle et recouvrement ;
- La mise en place d'infrastructures d'équipements et de formations adéquats pour permettre la prise en charge efficace de projets informatiques ;
- L'accommodation des législations fiscales aux enjeux de l'informatisation des services et notamment la prévision des téléservices ;
- La mutualisation des expériences en matière de l'informatisation au service de la gestion.